



# SDMEA et irrigation collective

Le Schéma Départemental Mixte Eau et Assainissement (SDMEA) est un outil de programmation à horizon 2030 dont les objectifs généraux visent à :

- assurer la couverture des besoins en eau sur les plans qualitatif et quantitatif pour les échéances 2015, 2021 et 2030 et ce, dans le respect des objectifs de maintien des débits réservés des cours d'eau,
- définir les projets structurants prioritaires en matière d'assainissement, améliorer et optimiser la gestion de l'eau à l'échelle du territoire de la
- Guadeloupe sous les aspects administratifs et tarifaires.

**Son élaboration a permis d'aboutir à une politique départementale en eau : le schéma départemental eau. Il présente plusieurs solutions pour répondre aux besoins en eau agricole.**



# L'irrigation collective en Guadeloupe

En Guadeloupe, les aménagements collectifs pour l'irrigation sont construits et gérés par des collectivités territoriales, des établissements publics et des associations syndicales.

**Le Conseil Général** est le principal maître d'ouvrage en irrigation collective. Il gère :

- les prises d'eau brutes sur les rivières de Bras David, Grande Rivière à Goyave, rivières Moustique de Sainte-Rose, rivière du Carbet
- les barrages de Dumanoir à Capesterre-Belle Eau, Letaye au Moule, Gaschet à Port-Louis et Grand Bassin à Saint Louis de Marie-Galante
- les périmètres d'irrigation de la Grande-Terre, de la côte-au-vent (entre Capesterre Belle Eau et Lamentin), Sainte-Rose et Marie-Galante.

**Le Syndicat Mixte de la Rivière Saint Louis (SMRSL)** est maître d'ouvrage de la prise d'eau sur la rivière Saint-Louis à Baillif et son adduction principale

**L'Association Syndicale d'irrigation de Saint Louis (ASISL)** est maître d'ouvrage des réseaux développés à partir de l'adduction du SMRSL sur la commune de Baillif.

**Le Syndicat Intercommunal du Sud de la Côte sous le vent** est maître d'ouvrage du réseau de Clairefontaine, de celui de Schœlcher et de la prise d'eau sur la Grande Rivière de Vieux-Habitants.

**L'Association Syndicale d'Irrigation de Bananier Saint Sauveur (ASISBSS)** qui est maître d'ouvrage du réseau collectif développé sur Capesterre belle Eau à partir de la prise d'eau localisée sur la rivière du Bananier.

## Les problématiques d'irrigation

En établissant un état des lieux sur la gestion de l'irrigation, plusieurs problématiques ont été identifiées.

### IRRIGATION

Problématiques	Causes
Manque d'eau en période de carême sec	-capacités de stockage d'eau brute insuffisantes -production insuffisante en carême sec -conflit d'usage -gestion de crise peu développée
Rendements des réseaux mal connus	-insuffisance des dispositifs de comptage -pertes en eau en relation avec le vieillissement des ouvrages
Prélèvements individuels mal connus	-recensement des prélèvements individuels très partiel -autorisations au titre de la loi sur l'eau inexistantes.
Gestion financière et technique à améliorer	-programmes de renouvellement insuffisants -difficulté à porter les projets par quelques entités -travaux de maintenance insuffisants au sein de quelques entités.

**Les problématiques en matière d'irrigation en Guadeloupe sont essentiellement liées à la pénurie d'eau en saison sèche et à la vétusté des réseaux.**

# Que propose le schéma départemental « eau » ?

Pour l'irrigation collective, le Schéma départemental a pour objectif de satisfaire les besoins en carême sec sur la base de l'année de référence 2008.

**Les solutions visent à fournir 185 000 m<sup>3</sup>/j pour le besoin d'eau d'irrigation.**

## 1. Mise en œuvre de retenues d'eau brutes

Les retenues qui seront mises en œuvre serviront à répondre à la fois aux besoins de l'irrigation et à ceux de l'approvisionnement en eau potable. Elles viendront en soutien à celles qui existent déjà.

Secteur	Projets identifiés	Capacité m <sup>3</sup>	Période de mise en œuvre	Zone de satisfaction du besoin
Basse-Terre Ouest	Retenue sur la rivière du Baillif – Trianon Audet	1 000 000	2015-2021	Basse-Terre Ouest
Basse-Terre Ouest	Retenue Vieux-habitant	600 000	2019-2026	Basse-Terre Ouest
Basse-Terre Sud Est	Retenue de Moreau-rivière moreau	995 000	2013-2014	Basse-Terre Sud Est Basse Terre Centre Grande Terre
Basse-Terre Centre	Retenue de Germilac Grande-Rivière à goyaves	4 870 000	2013-2015	Basse-Terre Centre
Basse-Terre Centre	Retenue de Trianon-Rivière Moustique Petit-Bourg	4 890 000	2022-2024	Basse-Terre Centre
	<b>Total</b>	<b>12 355 000</b>		

**La mise en œuvre de ces retenues devrait permettre de répondre aux besoins en eau agricole en période de carême sec à hauteur de 95 % à horizon 2025.**

Un déficit de 5% (soit 1 450 000 m<sup>3</sup> sur le secteur de la Grande-Terre) n'a pu être comblé. En période de carême moyen les besoins seront pleinement satisfaits dès 2015.

**Le montant des travaux relatif aux retenues est estimé à 144 millions d'euros.**

## 2. Le développement des périmètres d'irrigation

La mise en œuvre des retenues d'eau brute permettra le développement des périmètres d'irrigation à hauteur de 7 000 hectares.

**Le montant des travaux relatifs à l'extension du périmètre d'irrigation est estimé à 126 millions d'euros.**

# Carte de la Guadeloupe sectorisée.



## Légende

 Périmètre d'irrigation en projet

 Canalisation en service  
destinée à l'irrigation

 Conduite littorale DN 1 000

 Retenue en projet

 Captage en projet



Office de l'Eau  
GUADELOUPE

Immeuble valkabois, za de valkanaërs, route de grande savane 97113 goubeyre

Tel. 0590 80 99 78 - fax 0590 80 02 21

[www.eauguadeloupe.com](http://www.eauguadeloupe.com)